sianais n'a jamais eu que de la bienveillance et de la justice pour le Jury de Police, qu'il a loué ses efforts et ses intentions, qu'il a plus d'une fois approuvé ses actes, et que souvent il s'est dispensé de blâmer ou de critiquer ceux de l'inexpérience et des débuts dans la carrière administrative.

Car il faut être bienveillant pour ceux qui débutent et qui sont consciencieux.

Alors, que veut on au *Louisianais* ?

Lui enlever l'officialité ?

A ce propos, quelques mots.

Et en bon français.

Avant que le *Louisianais* fasse un pas, dise un mot ou murmure une flatterie pour conserver une officialité quelconque, le soleil tombera du ciel et la terre donnera des coups de pieds à la lune.

Le *Louisianais*, aussi libre que l'air, aussi indépendant que l'indépendance, assez orgueilleux du reste pour estimer les pouvoirs à leur juste prix, ne donnera jamais aux gouverneurs, aux juges ou aux jurés de police un coup de chapeau plus profond que celui qu'il a l'habitude de donner aux simples citoyens.

Il est trop bon démocrate pour croire qu'un gouverneur, un juge ou un membre du jury de police doive être considéré comme un homme supérieur ou exceptionnel.

Ce ne sont pas toujours ceux qui sont en haut qui sont les meilleurs.

Grimper fait monter, mais ne constitue point la grandeur.

Qu'il soit donc bien su que le *Louisianais*, vieillard à raide échine, peu souple, point souple et bon Américain, n'entend ni flatter, ni solliciter, ni demander.

S'il respecte les pouvoirs respectables, il se respecte assez lui-même pour ne leur demander aucune faveur.

Car il se réserve le droit imprescriptible de leur dire la vérité.

Voire même de les railler, s'ils le méritent !

Ainsi, par exemple, si nos fonctionnaires et nos administrateurs publics, depuis le Gouverneur L. A. Wiltz jusqu'au constable Moses Lipscomb, n'étaient ni intelligents, ni honorables, ni consciencieux, et si leurs actes ne répondaient ni à la lettre ni à l'esprit de la loi, nous ne nous gênerions aucunement pour le dire.

Le fonctionnaire est le serviteur du peuple.

Il appartient au peuple.

Il n'est jamais trop haut pour qu'il se croie au dessus du peuple.

Car nous sommes, Dieu merci, une démocratie et une république.

Aucun titre authentique, de Dieu ou du Diable, ne prouve que la Louisiane ait été inféodée à un individu ou à une famille.

Nous n'admettons pas même les classes supérieures.

Il n'y a de différence entre les hommes que celle de l'intelligence, de la probité et du devoir rempli.

Nous avons tous les mêmes droits.

Et l'aristocratie des noms, des origines et des parchemins est une futilité en Amérique et partout.

Quant aux fonctionnaires, nous le répétons, ils sont nos serviteurs.

Aussi, en la circonstance, disons-nous à nos membres du Jury de Police:

Bien que non *élus* par le peuple—ce qui n'est pas absolument démocratique, quoique constitutionnel—vous êtes tenus à remplir vos devoirs avec intelligence, avec conscience, avec indépendance, pour tous, dans l'intérêt de tous, sans faveur pour ceux-ci, sans faiblesse pour ceux-là, en toute sincérité, en toute liberté et en toute justice. Vous n'êtes ni un *ring* ni une coterie. Et vous êtes d'honnêtes gens.

Mais n'est ce point là le langage que nous avons toujours employé à l'endroit de MM. P. Schepp, A. W. Webre, Teclé Nicolle, J. A. Braud, J. L. Gaudet, P. Guidry Jr. F. Waguespack et F. Falgoust, qui sont les membres du jury de police de la paroisse St. Jacques !

Et quand avons nous mis en doute leurs capacités, leur sincérité et leur parfaite honnêteté ?

Quant à leur casser des encensoirs au nez, c'est autre chose.

Pas pour cinq cent mille officialités ! ! !

Et que l'on sache bien que le *Louisianais* peut être un journal officiel, mais qu'il ne sera jamais un journal *officieux*.

Printemps.—Le *Louisianais*, journal rustique et campagnard, s'est assis lundi dernier sous un des vieux pruniers de son jardin.

Ce vieux prunier, comme un des marquis de l'ancien régime, commence à se poudrer pour la fête des oiseaux et des chants.

Le prunier, savants des villes, fleurit avant de verdir. Il a sa fleur avant sa feuille.

Mais les moqueurs aiment les pruniers.

Et voici ce que nous a dit le moqueur perché sur l'une des branches de notre vieux marquis poudré :

"L'hiver est fini.

Il n'y aura plus ni neige ni glace en Louisiane.

Février sera doux, très doux, et embaumé.

Le pêcher s'étoilera bientôt, et le pacanier lui-même montrera ses feuilles vertes.

Je vois déjà bleuir les violettes.

Et les violettes sentiront bon.

Le lilas, dans quinze jours, parfumera.

Et l'agriculteur pourra tourner la terre, planter, semer et bénir Dieu.

Pour moi, je sens le printemps dans mes ailes, dans mon gosier, dans ma tête et partout.

Il est temps de chercher le brin de paille et de commencer le nid.

Mais le vieux Mississiopi, gonflé par les pluies et par la fonte des neiges, va remplir son lit, caresser la crête des levées et peut-être rompre ses digues.

Hommes, veillez.

Car vous n'avez point d'ailes comme moi."

Mariez vous.—Mariez vous, Pères, mariez vous. Le mariage n'est point un crime.

Voyez plutôt :

"Un homme qui a longtemps habité l'Orient, et qui maintenant traite aux *Débats* de Paris les questions intéressant la politique de ces pays, M. Khalil Ghanem, donne les renseignements suivants sur le mariage des prêtres :

"En Orient, dit-il, non seulement les prêtres se marient, mais il est d'usage et de règle que le mariage précède le sacerdoce. C'est même un dicton qui a cours que la femme la plus aimée est la femme du prêtre. Il est probable que ce qui a donné naissance a ce préjugé, tourné depuis en proverbe, c'est qu'il est interdit au prêtre catholique de convoler en secondes noces ; la femme qu'il épouse est donc sûre que son mari restera fidèle à sa mémoire.

Dans un village,et ce n'est pas un spectacle des moins touchants, on voit le prêtre dans les champs, non pour y appeler la bénédiction de Dieu sur les moissons, mais pour y besoigner de ses mains. Il pose à terre on sur quelque rocher sa coiffure, qui ressemble à un turban, il couvre sa tête d'un monchoir à grands carreaux, et sur son front coule la sueur du travail.

On voit à côté de lui sa femme et ses enfants assis à l'ombre. Il tient d'une main le manche de la charrue, et de l'autre il aiguillonne les bœufs, qu'il reconduira le soir à l'étable. Quelquefois, quand les pauvres bêtes s'arrêtent fatiguées, haletantes, il tire son bréviaire de sa poche et marmotte quelques prières, auxquelles s'associe la famille.

Ceux qui ont voyagé en Orient et surtout dans les régions habitées par des chrétiens ont pu contempler comme moi ce spectacle, qui rappelle les scènes les plus majestueuses de la vie des anciens patriarches. Le prestige du prêtre n'y perd rien. Au contraire, on le respecte davantage, on lui sait gré de s'astreindre au labeur, dont la nécessité pèse sur tous les hommes, et d'élever honnêtement une famille qu'il a pu légitimement se faire. On sait bien dans ce pays d'ardent soleil que c'est folie de vouloir réduire au rôle d'ange l'homme qui est de chair, et que si on ne lui permet point d'avoir une femme à lui, on le contraindra à prendre celle des autres.

Il est vrai que l'esprit de Rome commence à s'infiltrer lentement, comme une goutte d'huile qui fait tache et va s'élargissant tous les jours, dans l'Eglise catholique d'Orient. Ainsi, aujourd'hui, dans les églises que possèdent la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie, et d'autres provinces encore, on trouve des prêtres qui se font gloire de rester célibataires. Ce sont presque tous des jeunes gens élevés dans la propagande à Rome et imbus des maximes qu'on y enseigne, ou encore des échappés de tel ou tel séminaire établi dans le Liban.

Mais les orthodoxes ont conservé presque partout les antiques traditions de l'Eglise chrétienne. Il n'y a de célibataires que les religieux, moines cloîtrés ou libres, et il faut bien avouer que de tous les vœux faits par ces moines, celui qu'ils tiennent le moins (je parle en général, bien entendu)est celui de chasteté.

Les fils des prêtres catholiques sont tenus, dans la société orientale, pour fils parfaitement légitimes ; ils ne portent au front aucune marque infamante qui les écarte, ou des fonctions civiles ou de la bonne compagnie.

Le clergé n'en est pas moins honoré et digne de l'être."

Mariez-vous, Pères, mariez-vous.

Charade.—Le mot de notre dernière charade a été deviné par 175 dames, 150 demoiselles et 4 miliciens.

C'et *Avocat*.

Celui qui, selon de mauvais plaisants, prend l'intéret de la veuve et le capital de l'orphelin !

Celui qui descend en droite ligne d'Hortentius et de Cicéron !

Celui qui joue un rôle important dans les *Plaideurs* de Racine !

Avocat, d'après l'étymologie du mot, signifie *sans voix*.

A privatif, et *voce* voix.

Il y en a, en effet, qui ne parlent point.

Mais c'est très rare.

Quant à publier les noms des excellentes dames et des charmantes demoiselles qui devinent les innocentes charades du *Louisianais*, à quoi bon ?

Nos aimables lectrices ne mettent pas plus de vanité à les deviner que nous ne mettons d'orgueil à les faire.

C'est passe-temps d'enfants, n'est-ce pas, chères demoiselles?

Une minute volée aux ennuis et aux soucis de la vie !

JUGES.

Sous votre blanche hermine,
Juges immaculés,
Vous avez noble mine
Et grands fronts étoilés.

Vous êtes vénérables,
Vous êtes glorieux,
Vous êtes admirables,
Vous êtes sérieux.

Vous êtes beaux ! On aime
En vous la majesté,
Et comme un air suprême
D'infaillibilité.

A Rome, dans l'antique
Rome des Immortels,
On vous eût sans critique
Elevé des autels.

Mais l'on ne défile
Plus, malheureusement,
Et la photographie
S'efface promptement.

NOUVELLES.

Vieux Monde.—Peu ou point de nouvelles de France. Les dernières élections ont donné la mesure de son républicanisme et de sa démocratie: marcher sagement et ne point s'arrêter. Grevy est calme, Gambetta est calme, le peuple est calme, et les vieux partis, par crainte du ridicule, n'osent plus s'agiter. Les intransigeants rentrent dans l'ordre, et Louise Michel se dispose à retrancher la lettre *K* du mot Révolution.—Gambetta a tout récemment fait un discours pacifique—Rien de Lourdes. La nouvelle opérette de Lecoq se nomme *Janot*.—Quelques congrégations expulsées demandent à rentrer en France.

—Si le bill de coercition contre L'Irlande passe au parlement, la révolte est à craindre.

—Les Russes sont fiers de leurs succès contre les Turcomans.

—Des conspirateurs ont voulu détrôner Milan, prince de Servie.

—L'armée grecque et l'armée turque sont à la frontière, en vue l'une de l'autre, et prêtes. La conférence aura t elle lieu, ou la guerre ?

—On signale des inondations en Espagne.—Tremblement de terre à Berne.

—Les Boers auraient défait les Anglais. Tant mieux !—Gladstone est malade. Quel malheur !

—La cour martiale continue son œuvre en Russie.

—Bismark a fait sa paix avec Léon XIII, et il médite quelque mauvais coup —Un banquier juif de Berlin, Bluchroder, est allé, dit-on, se faire baptiser à Rome. Il aurait mieux fait de rester à Berlin, de rester israélite et de faire un noble et chrétien usage de sa fortune

—De Lesseps a prouvé l'impossibilité d'un canal à Nicaragua.

—Cairoli, au parlement italien, a dit que la question des frontières grecques était une question européenne.

Nouveau Monde.—Garfield reçoit des visites, des visites et des visites, mais peu désintéressées. Hayes n'en reçoit pas.—On signale de terribles ouragans dans les montagnes de l'Ouest.

—Il est question d'établir une ligne ferrée de Denver à la Nouvelle Orléans.

—Le mont Bader, Vésuve américain, est en éruption. Flamme et fumée.—Pluies abominables et désastreuses sur la côte du Pacifique.

—Le Congrès ratifiera t il la nomination de Stanley Mathews comme juge de la Cour Suprême ? Douteux.

—Les républicains d'Augusta demandent un portefeuille pour le sénateur Bruce. Pourquoi non ?

—Le général Grant doit partir sous peu pour Mexico, avec son fils Ulysse.

—On va creuser la passe Sabine.

—Le capitaine Blanco prohibe l'introduction et la vente des billets de la loterie de la Louisiane à Cube. *Par pari refertur.*

—Howell Jackson a été élu sénateur au Congrès pour le Tenuessee. Les démocrates l'ont sérénadé.

—Le Chili vainqueur impose au Pérou des conditions de paix terribles. Il lui demande $32000000 d'indemnité et la cession d'Antofagasta. Tout le guano du Pérou ne saurait suffire pour le paiement d'une telle indemnité.

—Le Père Gilliett, non Gillet, Jésuite qui vient d'être fusillé au Guatémala, aurait été, dit la *Correspondance Américaine* du 29 janvier, fusillé comme conspirateur, non comme Jésuite. "Il essayait de susciter une révolution, poussé d'un côté par un prélat d'une des Antilles, lequel avait été autrefois chassé du Guatémala, comme atteint de la lèpre et comme affligé d'un esprit excessivement brouillon. D'un autre côté, le Père Gilliet était l'instrument des colons anglais de Belize, qui voudraient bien anéantir le Guatémala, afin de n'avoir plus à lui payer la somme qu'ils ont reconnu lui devoir pour le propre territoire qu'ils occupent."

Louisiane.—Pas grand' chose de nouveau en Louisiane. La Nouvelle-Orléans chante toujours la même chanson, la chanson des *Contribua-bles*. Sarah Bernhardt, demain, y jouera *Phèdre*, *Hermani* et *Frou-Frou*. Les cléricaux et les moines iront l'entendre, dit la critique maligne.—M. F. Limet, rédacteur chef de l'*Abeille*, est de retour de France. —La presse de la Louisiane a soulevé la question d'une nouvelle Constituante.—Probable est que son Excellence L. A. Wiltz, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ne convoquera pas la Législature en session extraordinaire.—Bâton Rouge sera certainement mis en communication directe avec la Nouvelle Orléans par le chemin de fer du Pacifique.

—La presse des paroisses, depuis quelque temps, a bonne mine. Sa condition intellectuelle s'est sensiblement améliorée.

FEUILLETON
—DU—
LOUISIANAIS

LA POMME.

L'éditeur du *Louisianais*, qui est l'éditeur de la *Pomme*, mais qui n'en est pas du tout l'auteur, comme plusieurs de nos amis l'ont cru, avait mis le mot sacremante! à la fin de l'œuvre ou du souvenir de son vieil ami Raoul Francœur.

Mais il l'avait mis avec un certain désappointement.

L'histoire était sans doute finie.

Elle ne pouvait même finir autrement.

C'était une page de jeunesse, de naïveté et d'innocence.

Mais quand on a, pendant tout un long volume, causé et bavardé avec deux enfants de seize ans, et qu'on s'est pris à les aimer et à sourire avec eux, on voudrait savoir ce qu'ils sont devenus, ce qu'ils ont fait dans la vie, et si le temps, le temps qui emporte tout, les rêves, les fleurs et les souvenirs, ne les a point réunis à une certaine heure de leur existence et pour une joie du cœur et de la terre.

Car enfin le premier amour, même quand il a balbutié, même quand il ne s'est pas compris, sera l'éternel amour.

Des voluptés et des passions, des joies et des malheurs, peuvent passer sur vous, traverser vos jours et vous rendre méconnaissable à vous même. C'est même là l'histoire de presque tous les hommes. La vie est pour beaucoup un enchaînement de comédies et de tragédies. Mais le premier amour, sur lequel vous avez si souvent jeté tant de profanations, de mensonges et d'amours étranges, reste éternellement dans votre cœur. Premier parfum du vase, et parfum sacré, il ne s'évapore jamais complétement. Une heure viendra où vous en serez embaumé. Le cœur, du reste, même le plus flétri, même celui que vous croyez mort, a des résurrections singulières ou merveilleuses. Serait ce un remords ? Car nous sommes bien souvent de cruels ingrats, et, presque toujours, de vingt ans à trente ans, nous faisons de notre cœur une abominable auberge dans laquelle nous logeons un tas de passions mauvaises, un tas de divinités folles, et toutes celles qui n'ont plus de fraicheur, d'innocence et de suave poésie.

Et quand nous sommes las de ces folies, que nous avons à peu près tout profané et que nous sentons en nous la vieillesse anticipée qui fait honte, nous nous marions.

Cela s'appelle une fin.

Mais cette fin est bien souvent deplorable. Le mariage en rajeunit peu, et bien peu se renouvellent et se purifient entièrement dans cette grande et seconde phase de la vie.

L'homme, d'ordinaire, et c'est là un grand mal social, est rarement digne du mariage quand il se marie. Il entre dans ce sanctuaire avec trop de péchés sur la conscience. Il a trop abusé et trop méprisé. Il est trop vieux, et d'une vieillesse parfaitement mauvaise. Car il ne saurait cacher sa vieillesse et ses vices.

Mais ne faisons point de philosophie et de morale.

Cette chose est permise aux auteurs et défendue aux éditeurs.

Car, nous le répétons, l'éditeur du *Louisianais* n'est point l'auteur de la *Pomme*.

Il voudrait l'avoir écrite, mais il ne l'a point écrite.

Il l'a seulement publiée.

Et il a regretté sa fin.

Il aurait voulu qu'elle durât toujours.

C'est pourquoi, l'autre jour, quand nous écrivions un chapitre du *Parceau*—un chapitre en lourde prose et sur des personnages peu gracieux, peu généreux et peu aimables— nous nous sommes dit :—Notre ami Raoul, cependant, nous avait confié un autre manuscrit. Qu'en avons nous fait ? Si nous cherchions !

Et nous avons cherché.

Nous avons vidé les vieilles boîtes mystérieuses, celles qui contiennent cinquante histoires non écrites, inédites et que personne ne connaitra jamais.

Car nous n'avons point envie de jeter au vent de l'indifférence nos souvenirs personnels et nos souvenirs intimes.

Mais nous avons trouvé.

En effet, c'était au fond d'une vieille boîte, sous un tas de lettres, et quelque peu jauni par le temps. Et nous avons avidement et curieusement déroulé et examiné le manuscrit.

C'était bien celui de notre ami, et l'écriture en était grosse, ronde et lisible—n'écriture des hommes réfléchis et des hommes qui doivent avoir sur la tête plus de cheveux blancs que de cheveux noirs. A l'écriture on reconnait l'âge, et quelquefois le caractère. Plume, doigts, main, bras, corps, cœur, cervelle, âme, esprit, tout se tient.

Mais ce qui nous a réjoui le plus, en lisant les premières lignes du manuscrit de notre ami Raoul Francœur, fut de voir que nous possédions la suite, la solution et le dénouement de la *Pomme*.

La fin de la *Pomme* !

Et c'est cette fin, cher lecteur et charmante lectrice, que nous allons vous servir avec autant de satisfaction que de fidélité.

Le *Parceau* viendra plus tard.

Et il vous viendra de France, non par feuille et feuilleton, mais livre et volume.

Il sera une étude louisianaise, et cette étude embrassera l'histoire de trente années.

Avant, pendant et après !

Avant la guerre, pendant la guerre et après la guerre.

En attendant, et comme les moqueurs se disposent à faire leurs nids dans les pruniers, dans les pêchers et dans les lilas, écoutez les derniers chapitres de la *Pomme*.

Ne craignez rien.

Les mères de famille peuvent les lire tout haut à leurs enfants.

J. GENTIL.

CHARADE V.

Mon *Premier*, nyctalope,
N'a pas peur de la nuit,
Et souvent il galope
Sur les toits, vers minuit.

Seulement, à cette heure,
Quand, il prend ses ébats
Au toit de ma demeure,
Il faut tous les sabbats.

Ce *Premier*, carnivore,
Hait naturellement
Mon *Second*, qu'il dévore
Impitoyablement.

Il a raison peut être.
Car le *Second*, souvent,
Sans respect pour le prêtre
Et pour le Dieu vivant,

Pénètre aux sacristies
Et n'hésiterait pas
A ronger les hosties
Pour faire son repas.

Maintenant, mon *Troisième*
Et mon *Second*, unis,
Sont un abri suprême
—Océans infinis !

Contre vos flots, vos rages,
Vos drames, vos terreurs,
Vos effrayants naufrages
Et vos sombres horreurs.

Après la traversée
Et l'épouvantement,
La corvette bercée
Y dort tranquillement.

Pour mon *Tout*, Ophélie,
Fleur des Attakapas,
Le touche, le délie,
Et me dit : N'est-ce pas ?

Mais vous, mes camarades,
Les vilains, les barbus,
Les absurdes charades
Et les niais rébus,

Vous chercherez peut être
En vain, très étonnés,
Le *Tout* qui peut bien être
Au bout de votre nez.

J. G.

A Louer.—Une propriété contenant environ deux cents arpents de terre cultivable, parfaitement adaptée à la culture du riz. Avec maison de résidence, magasin à maïs, écurie et savane.

Le tout à des conditions très libérales.

S'adresser à
M. TIRCUIT,
Welcome P. O.
St. James.

P. BEROUD,
FABRICANT DE VOITURES,
174, 176, 178, 180 RUE MAGASIN,
COIN JULIE,
NOUVELLE ORLEANS.
Continuellement en main et fait sur commande :
VOITURES, BUGGIES ET WAGONS A RESSORT
Réparations faites aux prix les plus raisonnables.

Lhote & Co.,
CHANTIER DE BOIS
du Vieux Bassin
BOIS DE CONSTRUCTION
FABRICANTS DE
Chassis, de Jalousies et de PORTES.
BUREAUX :
COIN TOULOUSE ET FRANKLIN ET AU NO. 32 RUE CARONDELET.

☞ Mr. L. Grandeury, briquetier et constructeur, est l'agent de la Maison L'Hote, pour la paroisse St. Jacques.

Il prendra les commandes et les mesures pour bâtisses et constructions.

On peut aussi s'adresser à lui pour ciment et chaux.

DR. W. A. THOMPSON,
211....RUE DU CANAL,....211
NOUVELLE ORLEANS

Les Hémorrhoides, les Fistules et les Fissures
GUERIES SANS L'USAGE DU COUTEAU, DE LA LIGATURE OU DES CAUSTIQUES,
Sans douleur, sans danger et sans perte de temps pour les affaires.
Ces Maladies sont l'objet d'une attention spéciale et leur guérison est garantie.

L'Epilepsie ou Crises est traitée avec un succès complet. Examen attentif de tous les cas offrant une chance de guérison.

Le traitement de l'Impuissance,de la Spermathorrée et de la Débilité sexuelle par la médecine seule a été usqu'à présent inutile et même dangereux. C'est l'opinion générale de tous les médecins honnêtes. Des milliers de personnes y ont perdu leur argent et leur constitution.

Mais le Dr. Thompson combine le traitement médical avec l'électricité,—électricité produite par un simple appareil et dont le premier venu peut se servir. Le succès est certain.

La Constipation, cette ruine de tant d'existences et ce principe de tant de souffrances, est guérie par une méthode très simple, avec peu ou point de médicaments.

Les Maladies des femmes sont traitées par l'électricité, sans peine ni exposition.

Le retrécissement de l'Urète et du Rectum est guéri sans opération chirurgicale et sans douleur. Le Ver Solitaire, les maladies des Rognons et de la Vessie, les Maladies Secrètes, les Rhumatismes, la Névralgie, les Maux de tête, l'Asthme, l'Affaiblissement et les Douleurs d'yeux sont guéris sans opération chirurgicale. La Surdité, le Bourdonnement d'oreilles, les Maladies de peau, les Scrofules, les Tumeurs et la perte de la voix sont traités avec succès par des remèdes améliorés.

Les demandes d'informations doivent être accompagnées d'un timbre pour la réponse.

N. B.—Aucun nom n'est livré au public sans le consentement écrit de la personne.

On peut s'adresser aux personnes suivantes :

Capt Max Blanchard, Hémorrhoïdes.
Jas. Wallbillech, Surintendant de la Fonderie Johnson, Rhumatismes.
L. H. Patterson, Pilote du bateau Fagan, Hémorrhoïdes.
Max Beer, 163 rue du Canal, Névralgie.
Mme. Miller, encoignure des rues Jackson et Libert., urdité.
E. Dill, Chemin de Fer Morgan, Ver Solitaire.
Thos. Robinson, 19 rue Conti, Hémorrhoïdes.
Georges Buchert, 221 rue Josephine Hémorrhoïdes.
Jacob Blum, rue Baronne, Hémosrhoïsor.
Capt. Pharr, Morgan City, Perte de la Voix.
Leo. Wolfson, Grapp's Bluff, La., Hémorrhoïdes.
Col. W. O'Neal, Covington, Ky., Fistule
W. F. Shrock, Goodman, Miss., Hémorrhoïdes.
J. T. Swim, rue Main, Cincinnati, Fisure.
Byron Eastman, Mercer, Ky., Resserrment.
Jas Aldrich, Covington, Ky., Diabète
A. Freidlein, Bastrop, La., Hémorrho.
J. Gordon, 132 rue Walnut, Cincinnati, O., Catarrhe.
T. Hawkins, Mason, Tenn Décharge O...es.
B. W...son, Alton, Ky., Epilepsie.
G. D. Nickerson, Vicksburg, Miss. Asthe
J. T. Warren, Carrolton, Tenn, Bronchis.
H. Shipp, Owen, Ky., Scrofule.
Heures d'office, de 9 heures A M., à 4 heures P M.

KLEBER GAUDET, Attorney at Law.
J. LOUIS GAUDET, Attorney at Law & Notary Public.

J. K. Bandel & Son,
ATTORNEYS AT LAW AND NOTARY PUBLIC
Will practice in the Courts of the Fourth Judicial District and Supreme Court, and attend to notarial business in the Parish of St. James.
Offices:—Parish of St. James, Right Bank, at Mr. J. Billon's Store, opposite the Court House and at the residence, five miles above the old Court House.
Will be at Billon's office every Wednesday Monday Friday of each week.

ROBT. G. DUGUE.
ATT'Y & COUNSELLOR AT LAW.
St James P. O.
ST. JAMES.
Residence on Choppin's HOME PLACE, below the Old Court-House, right bank.

L. DE POORTER,
ATTY AT LAW.
Edgard P. O. St Jno., Baptist.
M. L. De Poorter has opened an office in St. James, left bank, at Dr. L. De Poorter's residence, where he will be every saturday for professional business.

S. M. BERAULT. Convent P. O. St. James.
JAS. LEGENDRE New-Orleans. Box1209.
BERAULT & LEGENDRE
ATTORNEYS AT LAW.
Will practice in the 22d. and 26th. Judicial District Court: Also in the United States Courts and Supreme Court of the State.

J. V. CHENET,
AVOCAT.
Bureau de Poste Bonnet Carre.
Pratiquant dans les paroisses St. Charles, St. Jean-Baptiste, St. Jacques et Ascension, et devant la Cour Suprême.
BUREAU : A sa résidence à six milles au-dessus de l'Eglise St. Pierre, ou à la Maison de Cour tous le jeudis.